

## DÉCOUVRIR LE PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAÔNE-BEAUJOLAIS



# Notre territoire s'engage pour la transition énergétique et écologique

La Communauté de Communes Saône-Beaujolais (CCSB) s'est engagée dès 2010 dans la réalisation d'un Plan Climat volontaire qui a permis de mettre en œuvre plusieurs actions pour réduire les consommations énergétiques de son patrimoine public.

En 2016, la CCSB s'est lancée un nouveau défi : devenir un Territoire à Energie Positive (TEPos) c'est-à-dire un territoire produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme. **Comment ?** En réduisant au maximum ses consommations énergétiques et en produisant les besoins en énergie restants par des énergies renouvelables.

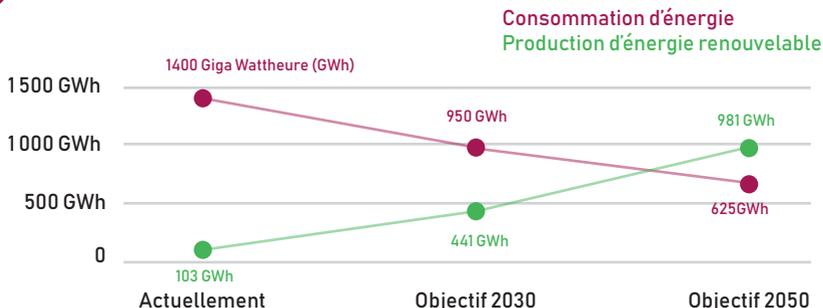
Cette démarche TEPos a été complétée en 2018 par l'élaboration d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) réglementaire, qui prend en compte les enjeux énergétiques, de qualité de l'air, de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation au changement climatique.

Les objectifs nationaux inscrits dans la Loi de Transition Énergétique pour la croissance Verte à l'horizon 2030



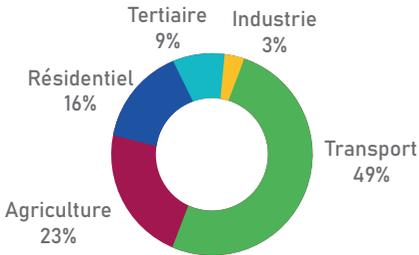
- Réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990
- Réduction de 20% de la consommation énergétique finale par rapport à 2012
- 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie

## TRAJECTOIRE VISÉE PAR LE PCAET



# Etat des lieux climat-air-énergie de la CCSSB et objectifs poursuivis

## LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Répartition des émissions de GES du territoire par secteur en 2015 (en équivalent CO<sub>2</sub>)

Les émissions actuelles de GES sont de **321 000 tonnes** éq. CO<sub>2</sub>.

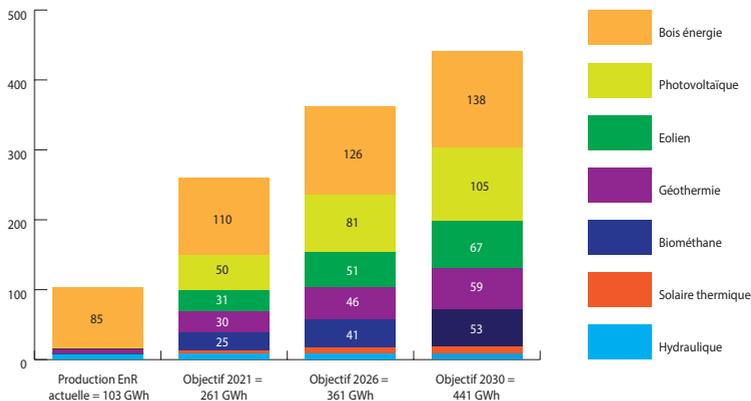
**Objectif -39%**  
d'émissions en 2030  
soit 198 000 tonnes

## LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Aujourd'hui, les énergies renouvelables couvrent **4%** des consommations énergétiques du territoire.

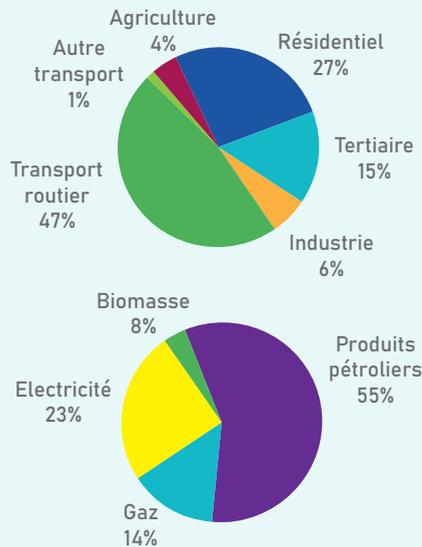
**Objectif 100%**  
d'énergies renouvelables en 2050

**Important potentiel de développement pour**  
→ le bois-énergie  
→ le photovoltaïque  
→ l'éolien



Production actuelle et objectifs de développement des énergies renouvelables en GWh

## LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES



Répartition des consommations énergétiques du territoire par secteur et par type d'énergie (pour un total de 1 340 GWh consommés en 2015)

La consommation actuelle d'énergie du territoire est de **1 340 GWh**.

**Objectif -27%**  
de consommation d'énergie en 2030  
soit 981 GWh

**Important potentiel de réduction pour**  
→ le transport  
→ le résidentiel

# Notre territoire agit

Le PCAET se veut un outil de coordination pour que l'ensemble des acteurs du territoire agissent, à leur niveau et de manière concertée, en matière de climat, d'air et d'énergie. Ce Plan doit permettre au territoire Saône-Beaujolais de proposer un cadre de vie de qualité porteur d'épanouissement, attractif et écologiquement soutenable pour ses habitants.

Le PCAET décline un programme d'actions concrètes pour la période 2019-2024, six années essentielles durant lesquelles nous comptons sur votre soutien et votre investissement pour faire de notre territoire un exemple en la matière.

## LE PLAN CLIMAT DE LA CCSB EST DÉCLINÉ EN 7 AXES ET PRÈS DE 80 FICHES ACTIONS

### AXE 1 : Gouvernance, planification et exemplarité de la collectivité



- ▶ les actions réalisées
- ▶ les actions en cours
- ▶ les actions nouvelles

▶ Sensibiliser aux enjeux énergétiques et écologiques

**Ex. :** Programmation annuelle d'animations développement durable sur l'ensemble du territoire

▶ Traduire les enjeux de la démarche TEPoS et du Plan Climat dans les documents d'urbanisme

**Ex. :** Plan Local d'urbanisme Intercommunal - Habitat en cours d'élaboration

### AXE 2 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics et résidentiels



▶ Mettre en place un service local d'accompagnement pour la rénovation énergétique des logements



▶ Suivre les consommations énergétiques du bâti public

**Ex. :** Accompagnement des communes entre 2015 et 2018 par des conseillers en énergie pour la réduction de leurs consommations énergétiques



▶ Construire systématiquement des bâtiments publics passifs ou à énergie positive

**Ex. :** Construction d'un centre multi-accueil « L'île ô Merveilles » à Belleville-en-Beaujolais en bois du Beaujolais et en paille, labellisé Passif+, qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme

### AXE 3 : Développer les énergies renouvelables



▶ Installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et intercommunaux

**Ex. :** Réalisation de 20 installations photovoltaïques en partenariat avec Territoire d'Énergies - Rhône- Syder pour une puissance installée de 700 kWc

▶ Accompagner l'émergence de projets locaux de production d'énergies renouvelables portés par les habitants du territoire

▶ Créer une unité de méthanisation territoriale

**Ex. :** Une unité de méthanisation territoriale sera réalisée à l'horizon 2022 pour traiter les boues de station d'épuration et les effluents d'élevage

▶ Etudier les possibilités de développement de projets éoliens et en maximiser les retombées économiques locales

▶ Etudier les opportunités de récupération des chaleurs perdues des entreprises et des collectivités

## AXE 4 : Réduire les consommations énergétiques et les émissions de GES induites par le transport



- Promouvoir les déplacements à vélo  
**Ex.** : Maximiser l'usage de la vélo voie verte entre Beaujeu et Belleville pour les déplacements quotidiens  
**Ex.** : Réaliser un schéma des itinéraires et équipements cyclables existants et à réaliser



- Offrir un service de transports à la demande  
**Ex.** : Mise en place de deux lignes de transport à la demande sur les communes non desservies par les transports en commun

- Installer des bornes de recharges pour véhicules électriques

**Ex.** : Installation de 5 bornes de recharges pour véhicules électriques à Belleville, Beaujeu et Monsols. 5 autres sont en projet

- Optimiser les infrastructures et systèmes de mise en relation de covoiturage

- Planter une station-service délivrant du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) ou de l'hydrogène

## AXE 5 : Accompagner les industries et les acteurs économiques dans la transition écologique



- Accompagner les entreprises dans leurs besoins en énergie

- Faire appliquer les obligations d'extinction nocturne des éclairages
- Développer les circuits de proximité et valoriser les commerces locaux
- Développer le local et le bio dans les cantines

- Développer les pratiques agroécologiques  
**Ex.** : Accompagnement technique et financier d'agriculteurs développant des aménagements (haies et mares) en faveur de la biodiversité

## AXE 6 : Développer la prévention et le recyclage des déchets



- Définir et mettre en œuvre un plan de réduction des déchets

- Créer et animer une recyclerie

## AXE 7 : Adapter le territoire aux effets du changement climatique



- Renforcer la préservation des espaces naturels et restaurer les continuités écologiques  
**Ex.** : Restauration de continuités écologiques avec le déploiement du « Marathon de la biodiversité » visant à restaurer et créer 42km de haies et 42 mares d'ici 2021

- Optimiser la gestion des eaux pluviales
- Accompagner l'adaptation des mondes agricoles et forestiers
- Réduire les risques d'exposition aux polluants atmosphériques

Découvrez le diagnostic, les objectifs et les actions du PCAET sur [www.ccsb-saonebeaujolais.fr](http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr)

Vous souhaitez contribuer au PCAET, être informé et participer à nos actions, contactez le service Développement Durable par mail : [developpementdurable@ccsb-saonebeaujolais.fr](mailto:developpementdurable@ccsb-saonebeaujolais.fr)

Octobre 2019